



**un avenir sans toxines**

## **Lors de la réunion de l'ONU, le Canada et le Chili se sont mis à part pour essayer de légitimer le dumping de déchets électroniques et favoriser le recyclage des produits chimiques toxiques dans les produits pour enfants**

Genève, 25 avril 2017: Aujourd'hui, lors de la 8ème Conférence des Parties de la Convention de Stockholm, le Chili et le Canada ont surpris les délégués en proposant de permettre le recyclage des matériaux contenant un retardateur de flamme toxique couramment trouvé dans les déchets électroniques (E-déchets). La proposition viole la Convention de Stockholm, qui interdit explicitement le recyclage et la réutilisation de substances figurant sur sa liste.

Le décaBDE est utilisé dans les revêtements en plastique des produits électroniques et si elle n'est pas enlevée, elle est aussi présente dans les nouveaux produits quand le plastique est recyclé. Les études de toxicité indiquent des potentiels effets indésirables, neurotoxiques, et des effets sur la reproduction et le développement, et le décaBDE ou ses produits de dégradation peuvent aussi agir comme perturbateurs endocriniens.

Ironie du sort, une nouvelle étude de l'IPEN<sup>1</sup> montre que la politique des recyclages toxiques préconisée par ces pays contaminent largement les produits pour enfants. En fait, au Canada, tous les jouets échantillonnés en plastique recyclés contenaient le OctaBDE et le décaBDE.

«Comment ces pays peuvent-ils préconiser une politique qui potentiellement empoisonnent leurs enfants? », a déclaré Pam Miller, coprésident IPEN. « Recycler des matériaux qui contiennent des produits chimiques toxiques contamine de nouveaux produits, prolonge l'exposition et sape la crédibilité du recyclage ».

Le Comité d'Experts du traité a mis en garde contre un recyclage toxiques et a explicitement recommandé d'éliminer ces substances des flux ou filières de recyclage «aussi rapidement que possible» notant que, « faute de quoi cela se traduira inévitablement en une plus large contamination humaine et environnementale .... et en une perte à long terme en la crédibilité du recyclage »

La dérogation proposée pour recyclage équivaut également à la légitimation du dumping des déchets électroniques (DEEE) dans les pays en développement qui sont cyniquement qualifiés comme «recyclage».

---

<sup>1</sup> [http://ipen.org/sites/default/files/documents/toxic\\_toy\\_report\\_2017\\_update\\_v1\\_5-final\\_en.pdf](http://ipen.org/sites/default/files/documents/toxic_toy_report_2017_update_v1_5-final_en.pdf)

«Les E-déchet est le flux de déchets avec la plus forte croissance et maintenant il semble que ces pays veulent rendre cela légal et déverser encore plus,» a déclaré Tadesse Amera, de PAN Ethiopie. «Les Pays de l'OCDE nous envoient déjà beaucoup de déchets électroniques et maintenant il semble qu'ils veulent augmenter notre fardeau toxique – exactement en opposition à l'objectif du traité.»

-----

**IPEN** is a global network of public interest organizations working in more than 100 countries to reduce and eliminate toxic substances.

[www.ipen.org](http://www.ipen.org)

twitter: @ToxicsFree

Contact:

Bjorn Beeler, IPEN

[bjornbeeler@ipen.org](mailto:bjornbeeler@ipen.org)

+46 3179 99 474